

C.E SOCIAL

Même si les congés arrivent à grands pas, beaucoup trop de salariés ne partiront pas cet été en vacances. La conjoncture actuelle (tout augmente sauf nos salaires) empêche beaucoup d'entre nous de pouvoir partir en famille ou entre amis.

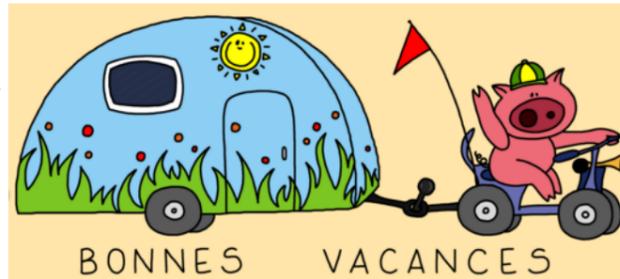
Le comité d'établissement par le biais de ses élus, a le devoir de proposer un ensemble d'activités ludiques et culturelles mais aussi des voyages accessibles financièrement à tous les salariés. Les vacances de juillet-août restent le seul moment où toute la famille est réunie sans contraintes.

Cette année le Budget moyen des français pour partir en vacances est de 889€ (transport-hébergement-sorties).

Le Comité d'Etablissement ne propose aucun hébergement en dessous de 800€ la semaine (congés usine août). Les élus CGT trouvent dommage que tout repose sur des propositions "mobilhomes" qui sont souvent trop chers pour nous.

Nous sommes le pays où il y a le plus de campings en Europe mais aucune proposition de camping emplacement libre (caravane-tente) dans notre C.E.

Nous avons du mal à croire qu'aucun salarié ne part en mode campeur.



Les gestionnaires actuels nous ont répondu que les fournisseurs ne proposaient pas cette formule.

Nous leur avons rétorqué que le premier fournisseur de vacances reste le C.E et que si on ne trouve pas, on cherche ailleurs ou on négocie tout seul surtout quand on se vante d'être les rois de la négociation.

Pour tous ceux qui ne pourront pas partir, le comité d'établissement aurait pu aussi organiser quelques sorties pendant la fermeture avec transport (eurodisney-Astérix-bocasse ...).

Il suffisait tout bêtement de laisser la gestion le jour J à une compagnie de cars (plusieurs compagnies le propose).

CATALOGUE JOUETS DE NOEL

Nous sommes intervenus sur la distribution tardive des catalogues de jouets de Noël qui devrait avoir lieu aujourd'hui avec un retour des cartons avant le 31 juillet. En sachant que certains camarades de travail sont déjà partis en congés, les élus CGT exigent que le retour des cartes puisse se faire jusqu'au 15 septembre.



La lettre des élus cgt du comité d'établissement

USINE RENAULT SANDOUVILLE

10/07/2014

ACTIVITE USINE

Les élus CGT interviendront lors du prochain C.E suite à l'annonce du calendrier de départ et de retour de congés. Le directeur avait reculé l'annonce des congés pour être sur de l'activité usine. Il avait annoncé 4 semaines pour tous, ce qui est un minimum syndical. Au final, il annonce tranquillement que pour certains ce sera 3 semaines et pour les autres, 3 semaines et quelques jours. Encore une grande preuve du respect de notre vie de famille.

LUNDI 14 JUILLET

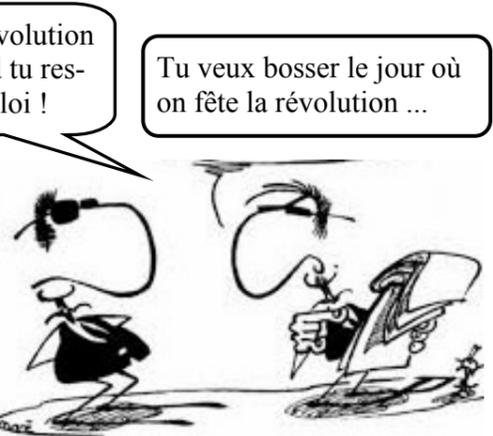
La direction a annoncé lors d'un C.E extra plusieurs samedis travaillés au volontariat, payés en heures supplémentaires pour la chaîne trafic. Elle a aussi annoncé le lundi 14 juillet (férié) travaillé payé à 200%.

Nous rappelons à tous les salariés (embauchés/intérimaires) que chaque jour férié travaillé selon la convention collective de la métallurgie du Havre (art. 41 et 36) doit être payé à 300%.

Art. 41 : indemnité correspondant au jour férié = 100%

Art. 41 : + le salaire du jour travaillé = 100%

Art. 36 : + majoration pour heures anormales = 100 %



} 300%

TOUJOURS UN PROBLEME DE FRANCHISE ?????

Malgré un accord et 2 décisions de tribunal (Cléon/Sandouville), la direction continue à faire tout et n'importe quoi avec en plus, la bénédiction de partenaires un peu trop complaisants.

Rappel :

Le salarié prend ses 4 heures de franchise le dernier jour travaillé avant ses congés. Si un salarié part en CTI quelques jours avant ses congés, il devra tout simplement prendre sa franchise le dernier jour travaillé avant ses congés.

Au moindre problème rencontré, n'hésitez pas à nous interpeller.

EMPLOI

Il y a bientôt un peu plus de 2 ans, la CGT avait alerté les salariés et les pouvoirs publics sur des documents internes qui annonçaient des effectifs en dessous des 1600 salariés. A l'époque notre syndicat avait été attaqué et on nous accusait d'être des menteurs.



Effectif en activité pour Sandouville (source officielle direction) au 31 mai 2014 : **1621 salariés**

Nous sommes aussi surpris que les partenaires sociaux qui ont gelé les embauches et accepté la suppression de plus de 8500 emplois, appellent à des embauches en CDI à Sandouville. S'ils n'avaient pas vu ce paragraphe au moment de la signature ils pourront le trouver page 18 : « *il n'y aura que 760 embauches sur les compétences critiques dans tout le groupe Renault* ».

La CGT a toujours défendu cette idée : 1 DEPART = AU MINIMUM 1 EMBAUCHE

Les nombreux plans massifs (ARTT, PRV ...) qui devaient faire de nous la référence du haut de gamme ont été d'une grande utilité pour le patron et la fameuse carotte on sait tous où elle a fini !!!!!

TRAVAIL EGAL / SALAIRE EGAL



Le salaire mensuel reste pour nous le moteur essentiel de chaque travailleur. Le taux horaire, le coefficient et l'ancienneté sont les bases de notre rémunération qui nous permettent de faire vivre nos familles. Nous ne pouvons pas concevoir que des salariés intérimaires qui travaillent à nos côtés soient sous payés de manière flagrante à chaque fin de mois. Aujourd'hui, la grande majorité des salariés embauchés ont au minimum 185 de coefficient; malheureusement il reste encore 6 salariés embauchés à moins de 185).

La CGT revendique haut et fort pour que dès septembre, l'ensemble des salariés et intérimaires passent tous automa-

tiquement au coeff 185. La direction veut des salariés motivés ! Qu'elle commence d'abord par ne faire aucune discrimination.

CONDITIONS DE TRAVAIL AU 48

Le directeur et le chef de département devant leurs responsabilités

Les élus CGT CHSCT du 48 ont décidé de déposer un « *danger grave et imminent* » sur les risques encourus par les salariés du 48 actuellement. La montée en cadence inadmissible en terme de conditions de travail appelle malheureusement une souffrance physique et morale que les salariés subissent en silence ou en pétant un câble. La CGT ne laissera pas la direction broyer les hommes et les femmes (embauchés ou pas) en prétextant une compétitivité carrément absurde.

Maintenant que ce danger grave et imminent existe, les responsables (directeur et chef de département) prendront leurs responsabilités en cas de problème. Ils ne pourront pas dire qu'ils n'étaient pas au courant.

Tout le monde connaît des exemples autour de lui pour prendre ce sujet très au sérieux.



UN DINER LOIN D'ETRE PARFAIT

Les élus CGT sont intervenus lors de la commission restauration sur.....

Restauration rapide

La CGT a revendiqué la mise en place d'une camionnette à l'intérieur de l'usine entre les 2 entrées tourniquets pour proposer de la restauration rapide dès l'arrivée des salariés en équipe du matin. Un salarié qui se lève vers 3H30 du matin a le droit de pouvoir se restaurer. Cette camionnette pourrait aussi dans la journée circuler comme avant pour proposer repas frais et sandwiches. Un sandwich qui reste dans un distributeur frigo toute une journée « c'est pas terrible surtout pour le pain ».

La direction n'aura pas besoin d'investir beaucoup on pourra toujours équiper un trafic H2 ;-)

Nous sommes aussi intervenus sur les repas qui sont souvent les restes de la cantine de la veille et même si nous sommes contre le gâchis, le prix proposé pour du « rab » ça fait un peu cher. Nous sommes aussi intervenus sur les quantités de gobelets fournis avec les bonbonnes qui nous paraissent insuffisantes.

La direction nous a annoncé l'augmentation de certains produits suite à l'augmentation des matières premières et à l'inflation en général. Il est assez marrant de voir les mêmes qui nous ont gelé nos salaires et nous font travailler 15 mn gratuites tous les jours, nous expliquer que tout augmente !! Ah bon et nos salaires, c'est pour quand ????

Je vous propose le menu lance pierre ou par intraveineuse ...20 mn maxi



RESTAURANT

Le taux de fréquentation du restaurant est en forte baisse depuis le passage en 2x8 Pour la CGT, la baisse des effectifs dans notre usine et la gestion plus que critiquable du prestataire font que beaucoup de salariés ne s'y retrouvent plus; rajoutez à cela l'augmentation des prix ... en clair tout est fait pour que les salariés ne fréquentent plus le resto.

Lors de la commission restauration, la direction a annoncé des investissements suite à la vétusté de certaines machines.

Pour la cgt, il ne suffira pas uniquement de faire que des investissements sur le matériel. Il faut rouvrir le restaurant à tous les salariés qui travaillent dans notre usine.

Agenda juillet 2014

Comité d'établissement : mercredi 23 juillet 2014

Réunion des délégués du personnel (si ça ne change pas encore) : vendredi 18 juillet 2014